

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

Deuxième législature de transition

1^{re} session ordinaire de l'année 2022

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE (CAEDS)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°017 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N°2021-011/PRES
DU 8 JUILLET 2021 PORTANT AUTORISATION DE
RATIFICATION DE L'ACCORD DE DON N°TFB5311
CONCLU LE 06 MAI 2021 A OUAGADOUGOU ENTRE LE
BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA) POUR
LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PROJET FILETS
SOCIAUX AU BURKINA FASO (PFS)**

Présenté au nom de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), par le député **Harouna BOUDA**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le vendredi 03 juin de 16 heures 23 minutes à 16 heures 54 minutes, la Commission des affaires étrangères, de défense et de la sécurité (CAEDS), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Oumarou SAWADOGO, Président de ladite Commission. Cette séance avait pour objet de donner l'avis de la commission sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n°2021-011/PRES du 8 juillet 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de Don n°TFB5311 conclu le 06 mai 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel du projet filets sociaux au Burkina Faso (PFS)

Auparavant, la CAEDS saisie pour avis, a désigné le député Harouna BOUDA pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mardi 31 mai, jeudi 02 et vendredi 03 juin 2022, sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la CAEDS a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la COMFIB ;
- appréciation et avis de la CAEDS.

I- COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement ;
- débat général.

I-1. DE L'AUDITION DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement, représenté par monsieur Lazare W. ZOUNGRANA, ministre de la Solidarité nationale et de l'action humanitaire a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- introduction ;
- objectifs et bénéficiaires du projet ;
- description technique du projet ;
- durée, coût et modalités du financement du projet ;
- conclusion.

Ces différents points sont développés intégralement dans le rapport de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond.

I-2. DU DEBAT GENERAL

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés.

Les principales préoccupations avaient trait :

- aux difficultés majeures et aux enseignements tirés de la première phase du projet ;
- au ciblage des ménages vulnérables, aux critères ethnique ou géographique de ce ciblage ainsi qu'au renforcement de l'aspect genre ;
- à la définition que le gouvernement donne au concept de « pauvreté » ;
- à la justification de la contradiction entre les zones d'intervention du projet ;
- au choix du nom du projet « Burkin Naong Saya » au regard de sa signification ;
- aux conditions de vie que sont l'accès à l'eau et à la propreté ;

- à la prise en compte des anciens bénéficiaires dans le nouveau programme;
- à l'année de référence du taux de scolarisation net des enfants de 6 à 11 ans mentionnée dans le projet;
- à la garantie que le gouvernement peut donner à la Représentation nationale concernant le bon déroulement de la mise en œuvre de ce projet au regard de la situation sécuritaire ;
- aux critères qui ont prévalu au choix des régions d'intervention du projet.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la COMFIB par le député rapporteur Harouna BOUDA, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission.

Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra d'accroître l'accès des ménages vulnérables aux filets sociaux.

Par conséquent, la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

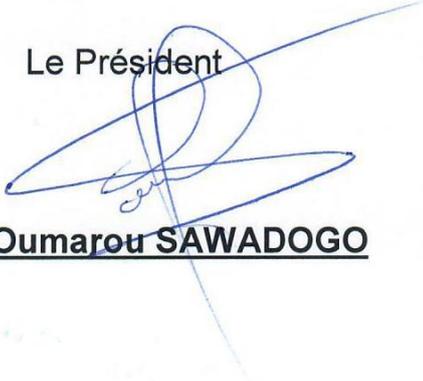
Ouagadougou, le 03 juin 2022

Le Rapporteur



Harouna BOUDA

Le Président



Oumarou SAWADOGO

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	SAWADOGO Oumarou	RPF
2.	NOBA Seydou	FVR
3.	KONE/KABORE Guiédou Aïda	RPF
4.	BAYALA Roland	OSC
5.	KOUMSONGO Mohamed Auguste	OSC
6.	OUEDRAOGO Lassina	OSC
7.	THIOMBIANO Y. F. Harold	RPF
8.	COULIBALY Sibiri	FDS
9.	KOMBASSERE Jean Marie	FDS
10.	ZOUNGRANA Daniel	FDS
11.	TIAO B. Luc Adolphe	PP
12.	DIALLO Ousmane	PP
13.	BOUDA Harouna	FDS

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	GROUPE CONSTITUE
1.	DEMBELE/SANON Julienne	FVR

LISTE DU PERSONNEL DE LA COMMISSION

N°D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
2.	KONE/TARPIDIGA Diane Sylvie	Administrateur parlementaire
3.	NASSA Etienne	Administrateur parlementaire
4.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
5.	TAPSOBA/ROUAMBA M Diane Clotilde	Secrétaire
6.	OUEDRAOGO Nestor	Agent de liaison